



**PRÉFET  
DES CÔTES-  
D'ARMOR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **MARCHÉ PUBLIC**

MARCHÉ DE TRAVAUX

**Travaux de rénovation des blocs sanitaires et de l'ensemble des colonnes  
EU et EV de la Préfecture des Côtes d'Armor  
3, place du Général de Gaulle - 22000 SAINT BRIEUC**

### **Règlement de la consultation (RC)**

Consultation n°

Date limite de remise des plis

**Mercredi 9 avril 2025 à 12h00 <https://www.marches-publics.gouv.fr>**

# 1. OBJET DU CONTRAT

## Acheteur :

### Préfecture des Côtes d'Armor

3, place Du Général de Gaule

22000 SAINT BRIEUC

Tél : 02 96 62 44 22

## Maîtrise d'œuvre :

### Ada

6 rue combat des Trente

22 000 SAINT BRIEUC

Tél : 02 96 60 41 10

Mail : contact.ada@archi.bzh

## ■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes :

**Travaux de rénovation des blocs sanitaires et de l'ensemble des colonnes EU et EV de la Préfecture des Côtes d'Armor 3, place du Général de Gaulle - 22000 SAINT BRIEUC**

Code CPV	Libellé CPV
45000000-7	Travaux de construction

## ■ Caractéristiques principales du contrat :

Objet du contrat	Travaux de rénovation des blocs sanitaires et de l'ensemble des colonnes EU et EV à la Préfecture des Côtes d'Armor à ST BRIEUC
Acheteur	Préfecture des Côtes d'Armor
Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
Structure	08 lots
Lieu d'exécution	Préfecture des Côtes d'Armor - 3, place du Générale de Gaulle- SAINT BRIEUC 22000
Délai	21,5 Mois dont 1,5 mois de préparation
Pénalités de retard	$P = V \times R / 500$
Variation des prix	Révisables (formule) formule variable selon les prestations
Nature des prix	Prix forfaitaires

## ■ Allotissement :

La consultation est décomposée en 8 lots :

**LOT N°01 - DÉMOLITION - DÉSAMANTAGE**

**LOT N°02 - GROS ŒUVRE**

**LOT N°03 - MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS**

**LOT N°04 - CLOISONS PLAQUES DE PLÂTRE**

**LOT N°05 - PLAFONDS SUSPENDUS**

**LOT N°06 - REVÊTEMENTS DE SOLS - FAÏENCE**

**LOT N°07 - PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION**

**LOT N°08 - ÉLECTRICITÉ CFO**

### ■ Décomposition de la prestation et forme du contrat :

Les prestations sont décomposées comme suit en **8 lots**.

La forme retenue pour l'exécution du contrat est **ordinaire**.

## 2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

---

### ■ Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées Code de la commande publique).

### ■ Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

#### ■ Dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Avis d'appel à la concurrence
- Règlement de la Consultation
- Acte d'engagement (AE) et son annexe - Attestation de visite
- Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Cahier des Clauses Techniques Particulières, propre à chaque lot (prescriptions générales à tous les lots en préambule)
- Décomposition du prix globale et forfaitaire (DPGF),
- Cadre de notice méthodologique
- Planning
- Plans

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

### ■ Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution. Il est possible de répondre au présent appel d'offres en entreprises séparées en groupements d'entreprises ou en entreprise générale.

### ■ Visite des lieux ou consultation sur place de documents :

La visite des lieux d'exécution du marché est obligatoire pour les entreprises candidates dans le cadre de la préparation de la réponse. Lors de la visite sur site, chaque entreprise devra respecter le protocole d'hygiène et de sécurité conformément aux recommandations sur les gestes barrières et les conditions d'interventions sur le site.

**Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.**

**Il convient de prendre contact auprès de Ada par mail à l'adresse : [contact.ada@archi.bzh](mailto:contact.ada@archi.bzh)**

**Et de fournir 36h00 avant la visite copie de la carte d'identité avec le formulaire « Engagement de confidentialité » joint au dossier, complété et signé.**

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 90 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

### 3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

---

■ **Variantes :**

Sans objet.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres électroniques doivent être déposées sur le profil acheteur Place via l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**La signature électronique est obligatoire à la remise des offres.**

Les actes d'engagement remis dans les offres devront être signés électroniquement.

Les formats autorisés sont : PAdES ou XAdES ou CAAdES.

Il est fortement recommandé d'utiliser le format le format **PadES** et de remettre les documents de l'offre au format PDF ou à défaut dans des formats exploitables par l'acheteur : XML, DWF, CSV et JPEG.

Les candidats sont invités à prendre en compte le temps de chargement de l'offre sur la plate-forme par rapport à la date et l'heure de clôture, ce temps de chargement étant fonction du débit de leur accès internet et de la taille des documents à transmettre.

Ainsi, il est préconisé de prévoir un temps suffisant pour déposer une offre dématérialisée, selon la puissance de la connexion Internet. À noter que c'est l'heure de réception de l'offre complète sur la plateforme qui fait foi, et non l'heure d'envoi par l'entreprise.

Les plis dont le téléchargement s'est achevé hors délai seront rejetés.

Il est recommandé de tester le poste informatique, quelques jours avant la date limite de remise, afin de vérifier que les pré-requis nécessaires soient installés. A cet effet, les candidats utiliseront la rubrique "se préparer pour répondre" - "tester la configuration". De même, les candidats peuvent réaliser un essai de dépôt d'offre via les menus "se préparer à répondre" et "Consultation de test".

En cas de difficultés, les candidats contacteront le service de support de la plateforme à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/aide/assistance-telephonique>

## La signature électronique

### → Qu'est ce que la signature électronique ?

Une signature électronique est l'équivalent d'une signature manuscrite, elle a la même Valeur. Elle se présente sous la forme d'un certificat, clé USB ou carte à puce.

### → Qui détient le certificat ?

Le certificat est attribué à une personne physique qui représente juridiquement l'entreprise et est habilitée à signer les marchés.

### → Quel type de certificat électronique, quel niveau de sécurité ?

Un certificat électronique du "RGS 2 étoiles" (référentiel général de sécurité) est requis pour signer les marchés publics.

Le niveau de sécurité (RGS 2 étoiles) exige une remise du certificat en face à face.

### → Où se le procurer ?

Plusieurs organismes proposent des certificats, vous trouverez sur ce lien leurs coordonnées : <http://www.lsti-certification.fr/index.php/fr/services/certificat-electronique>

## ■ Langue et unité monétaire :

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

## ■ Contenu des plis :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat (DC2)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature (DC1)
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
Qualifications professionnelles	Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
Références travaux	Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
Lot 1 uniquement	Qualification Qualibat ou équivalent AFNOR NF 46 – 010 - 1513 « Traitement de l'amiante en place concernant les matériaux et produits friables » - 1512 « Traitement de l'amiante en place concernant les matériaux et produits à risques particuliers » - 1552 « Traitement de l'amiante »

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement (AE)	Acte d'engagement et son annexe relative à la clause d'insertion sociale et professionnelle
Devis détaillé valant DPGF	Cadre de la Décomposition du Prix Globale et Forfaitaire (DPGF) propre à chaque lot, complété, et un devis détaillé fourni par l'entreprise
Note méthodologique	Note méthodologique (propre à chaque lot) à remplir par le candidat, contenant les éléments fixés à l'article 4 pour l'appréciation de la valeur technique
Attestation de visite	Attestation de visite complétée et signée par Ada à l'issue de la visite obligatoire.

#### ■ Echanges électroniques :

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

## 4. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

#### ■ Critères de sélection des candidats :

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Garanties environnementales	Garanties environnementales
2. Garanties professionnelles et financières	Garanties professionnelles et financières
3. Garanties techniques	Garanties techniques

## ■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (60 %)	Notation prix = pondération du critère x (prix de l'offre la moins disante / prix de l'offre du candidat)
2. Valeur technique (40 %)	<p>analysée au regard du cadre de note méthodologique complété et remis par le candidat</p> <p>Seront jugés les éléments techniques suivants : se référer au cadre</p> <p>Notation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse cohérente et adaptée aux besoins exprimés : totalité des points</li> <li>- Réponse succincte ou incomplète par rapport aux besoins exprimés : moitié des points</li> <li>- Réponse non adaptée ou non abordée : 0 points</li> </ul>

**Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :**

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

## ■ Négociations :

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

A l'issue de l'analyse des offres remises par les candidats, l'acheteur se réserve le droit de négocier tant sur le prix que sur le contenu de l'offre avec les 3 candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats). La négociation pourra porter sur les éléments techniques de l'offre ainsi que sur le prix et se déroulera sous forme d'échange de mails, ou rendez-vous, dans des conditions respectant l'égalité de traitement des candidats.

Un nouvel acte d'engagement et le cas échéant ses annexes prenant en compte les modifications éventuellement apportées à l'offre initiale devra alors être signé.

En cas de défaut de production de l'acte d'engagement et le cas échéant ses annexes résultant des négociations, l'offre négociée sera déclarée irrégulière et seule l'offre initiale sera prise en considération pour l'analyse et le classement des offres.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation

## ■ Attribution :

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité décennale conformément à l'article L.241.1 du Code des assurances lorsque celle-ci est requise conformément à l'article L.243-1-1 du même code.

## 5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Toute demande de renseignements complémentaires devra être envoyée au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### ■ Référent technique :

#### **Philippe BLANCHARD**

Chef de pôle logistique/immobilier  
Service logistique immobilier et finances  
Place du Général De Gaulle - 22023 Saint-Brieuc Cedex 1  
Tél : (+33) 2 21 27 32 59 - Mobile : (+33) 6 18 29 52 22

### ■ Voie de recours

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal Administratif de Rennes  
3 Contour de la Motte  
35044 Rennes  
Téléphone : 02 23 21 28 28  
Courriel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)  
Télécopie : 02 99 63 56 84  
Site internet : [rennes.tribunal-administratif.fr](http://rennes.tribunal-administratif.fr)

#### **Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :**

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

**Communication aux tiers :** Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

**Droits d'accès, de rectification, de suppression :** Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : ... ou enfin, directement auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

**Durée de conservation des données personnelles :** Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

#### **Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :**

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)